

Fort de France, 1^{er} septembre 2023

Communiqué de presse

ÉLECTION DE JUGES CONSULAIRES AU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE -FRANCE DÉPÔT DE CANDIDATURES

Dans le cadre de l'élection de dix juges consulaires du Tribunal Mixte de Commerce de Fort-de-France qui se déroulera du 6 au 19 octobre 2023, les candidatures pourront être déposées en préfecture (bureau de la réglementation générale, des élections et de la circulation) du vendredi 1^{er} au lundi 18 septembre 2023 aux horaires suivants :

- les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h00 ;
- les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00
- le lundi 18 septembre 2023 de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00 (heure limite)

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées aux articles L.723-4 et L.723-7 du code de commerce.

Les modalités de dépôt des candidatures sont consultables sur le site internet de la préfecture www.martinique.gouv.fr